

CLICHÉ BRUNEL

# « Aux Morts des Armées de Champagne »

## Bulletin

de

## l'Association du Souvenir

Président d'Honneur : **Général GOURAUD**

GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS

*Le service du Bulletin est fait gratuitement à tous les membres actifs, adhérents, donateurs et bienfaiteurs.*

Adresser la correspondance à M. G. Chezel, secrétaire général, 4, r. Dupont des Loges, Paris (7<sup>e</sup>).  
Adresser les cotisations à M. C. Champion, trésorier, 96, avenue de Clichy, Paris (18<sup>e</sup>).

### Allocution prononcée par le Général Gouraud, dans la nuit du 14 au 15 Juillet 1928, à l'occasion du X<sup>e</sup> Anniversaire de la Bataille de Champagne

Cette belle nuit de juillet est bien la même nuit qu'il y a dix ans; celle-là à peine troublée vers 9 heures par le coup de main historique du Mont-sans-Nom. Je n'ai jamais eu d'impression plus profonde de la beauté du silence et du calme des campagnes de France que dans

ces jours et ces nuits de la mi-juillet 1918 qui précéderent la bataille. Les moissons étaient superbes, un clair soleil éclairait les bois et les plaines, les nuits étaient sereines.

Mais si l'on mettait l'oreille contre terre, on distinguait du côté allemand une sorte de rou-

lement lointain, le roulement de tous les chemins de fer à voie large ou à voie étroite, de tous les wagnons et camions qui venaient accumuler derrière le front les hommes, canons, munitions et vivres nécessaires à une formidable offensive.

De notre côté, c'était dans les tranchées une activité silencieuse pour prendre le dispositif d'alerte, c'est-à-dire pour reporter, en application de la tactique du maréchal Pétain, le gros de l'armée sur la position de résistance choisie à 3 km. en arrière, hors de portée du gros de l'artillerie et des minenwerfer, et pour occuper les postes avancés qui formaient devant cette position un échiquier de petits fortins croisant leurs feux.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, c'était la troisième fois que nos hommes prenaient ce dispositif d'alerte : depuis la fin de juin en effet, de nombreux indices, en particulier l'interrogatoire des prisonniers que nous faisons dans de multiples coups de main, nous avaient indiqué que l'orage s'amoncelait sur les plaines



rapidement la tâche accomplie à ce jour par le Comité du Monument et de vous faire connaître dans quelle situation se trouve l'œuvre, que vous allez être appelés à administrer.

Le Comité du Monument a été particulièrement constitué en mai 1923, sous la présidence d'honneur de M. le Général GOURAUD, ancien commandant de la 4<sup>e</sup> Armée, et sous la présidence de M. le Général Hély d'OISSEL, ancien commandant du 8<sup>e</sup> Corps d'Armée.

Ce Comité avait pour mission de recueillir les souscriptions et de faire élever à la mémoire des Morts de Champagne un monument digne de leur sacrifice.

Un appel émouvant du Général GOURAUD fut alors lancé par la Presse française et 100.000 circulaires furent adressées aux familles éprouvées.

Les souscriptions affluèrent, de très élevées, des Banques, des grandes Entreprises du Commerce et de l'Industrie, de plus modestes, mais combien touchantes, des familles des Morts et des anciens Combattants.

Le résultat de notre propagande, poussée activement, fut tel que le 4 novembre de la même année, nous posions la première pierre du Monument; ce jour-là fut notre premier pèlerinage en Champagne et cette solennité qui se déroula en présence de l'Ambassadeur des Etats-Unis, M. Myron Herrick, au milieu des familles et des anciens combattants fut vraiment grandiose et émouvante.

La tâche la plus importante et la plus ingrate commença alors. Sous la direction de M. le Général Hély d'Oisel, le Comité eut à traiter avec M. Réal del Sarthe pour la sculpture et avec M. Perrin pour la construction du monument. Un architecte, M. Bauer, fut désigné pour l'établissement des plans et devis et pour la surveillance des travaux.

Au début de l'année 1924, les travaux de fondation commencèrent, pendant que le Comité, au cours de nombreuses réunions, étudiait les différents projets de constructions qui lui étaient soumis et adoptait définitivement celui réalisé.

Des modifications importantes furent apportées, aménagement d'une crypte, porte d'accès en fer forgé, vitrail, etc... entraînant des frais supplémentaires non prévus et dépassant nos prévisions du moment.

Nous ne pouvions songer à faire appel à nouveau aux souscripteurs et bien que l'organisation d'une fête ne nous sembla pas très indiquée en raison du but sacré que nous poursuivions, en mai, un gala s'imposa : il fut organisé dans la salle de Gaumont.

Sans publicité tapageuse, avec un programme choisi qui pouvait rappeler ceux du théâtre aux armées, cette fête obtint un plein succès et nous rapporta plus de 50.000 francs.

Nous pouvions alors envisager l'avenir avec confiance et considérer notre souscription comme close.

Les travaux de construction se poursuivirent activement et en septembre 1924, le Monument aux Morts de Champagne était terminé. Monument sobre, expressif, français, digne de ceux dont nous voulions honorer la mémoire.

Et le 28 septembre, moins d'un an après la pose de la première pierre eut lieu l'inauguration, en présence d'une foule énorme, recueillie et fière, composée en grande partie des familles venues pour rendre un religieux hommage à ceux des leurs tombés en Champagne.

Nous avons encore à la mémoire les paroles émouvantes prononcées à cette occasion par le Général Gouraud, remerciant ses poilus « qui ont si longtemps creusé cette terre blanche de Champagne, qui l'ont défendue sous les bombardements, sous les attaques, qui ont trouvé asile dans ses profonds abris, qui l'ont maudite parfois pendant ces rudes hivers de boue et de froid, quand il fallait y revenir en s'arrachant aux douceurs du foyer entrevues pendant une courte permission et qui, cependant, l'ont défendue fidèlement, inlassablement, en l'arroser de leur sang généreux. »

Aussitôt après l'inauguration, le Comité décida de faire revêtir les murs de la crypte de

plaques de marbre uniformes portant le nom des Morts de Champagne.

Pour que toutes les familles pauvres ou riches puissent faire inscrire le nom leur rappelant un douloureux, pieux et glorieux souvenir, il fut décidé que ces plaques seraient d'un prix peu élevé et bientôt plus de 1.000 plaques tapissèrent les murs de ce lieu de recueillement.

L'inauguration de la crypte eut lieu le 27 septembre 1925.

Par nos amis de Reims et de Châlons nous savions que chaque dimanche, de nombreux touristes et surtout de nombreuses familles se rendaient à Navarin. Il nous fallait donc un gardien pour permettre l'accès de la crypte aux visiteurs.

Au début de 1926, sur l'avis de M. le Préfet de la Marne, M. Gabriel Gaillot, de Somme-Py, mutilé, fut désigné pour l'emploi de gardien du Monument.

Au début de 1926, le Monument était donc achevé, payé et sa garde assurée.

Néanmoins, pour permettre aux familles de visiter les points du front de Champagne particulièrement intéressants, le Comité organisa en juillet 1926 un pèlerinage dans la région de Massiges, Tahure, Les Hurles, Souain, et en septembre dernier, dans la région des Monts de Champagne.

Enfin, depuis 1924, est célébré en la chapelle des Invalides, un service annuel à la mémoire de nos Morts.

Ceux qui assistaient à la cérémonie du 12 février dernier purent constater combien était imposante cette solennité célébrée en présence d'une foule recueillie venue plus nombreuse encore que les années précédentes rendre hommage à nos Morts.

La tâche essentielle du Comité du Monument est donc terminée.

Il en reste une autre. Celle d'entretenir intact le souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que la France vive libre et respectée.

Nous ne devons pas nous dérober à l'accomplissement de cette tâche.

C'est pourquoi nous vous avons conviés aujourd'hui pour créer une association qui aura pour but de conserver et d'honorer le souvenir glorieux des Morts Français et Alliés tombés au Champ d'honneur sur le front de Champagne.

Mon Général,

Le 11 novembre 1918, de Cauroy vous lanciez un émouvant ordre général à vos soldats de la IV<sup>e</sup> Armée et vous leur disiez notamment : « Quand vous rentrerez dans vos foyers, quand vous retrouverez vos parents, vos femmes, vos enfants si heureux et si fiers, vous vous souviendrez jusqu'à la fin de votre vie, de la Grande Guerre où, par quatre années de souffrance et d'héroïsme vous avez sauvé la France. »

« Vous vous rappellerez les bons camarades, tombés ou mutilés et si vous rencontrez ceux-ci, si vous trouvez sur votre route des pères, des mères, des veuves, des orphelins sans soutien, vous les aiderez. »

Nous vous rappelons, Mon Général, et poursuivant notre tâche, nous voulons encore accompagner les familles éprouvées dans les douloureux mais réconfortants pèlerinages sur cette terre de Champagne, témoin de l'héroïque sacrifice de ceux qu'elles pleurent et que nous n'oublieront jamais.

Après cet exposé, il est procédé à l'étude des statuts qui sont approuvés à l'unanimité sauf rectification par la prochaine assemblée générale.

L'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne étant régulièrement constituée, un Conseil d'Administration provisoire est composé comme suit :

Président d'honneur :

M. le Général GOURAUD, ancien Commandant de la IV<sup>e</sup> Armée.

Président :

M. le Général Hély d'OISSEL.

Vice-Présidents :

M. le Général EON;  
M. le Colonel BOUCHER.

Secrétaire général :

M. Gaston CHÉZEL.

Secrétaire général adjoint :

M. Maurice R. G. DREUX.

Trésorier général :

M. Claude CHAMPION.

Trésorier général adjoint :

MEMBRES :

Anciens Combattants : MM. BINET-VALMER; CAQUET; CHABASE; COFFIN; DEMONT; Colonel GUILLAUME; Jacques PERICARD; Colonel ROLLAND.

Pères : MM. BEAUCOURT; DELAAGE; HORMAIN DURAMEL; KOECHLIN; LAMARTINIÈRE; REVERDEN; WELSCH.

Mères : Mmes CAILLET DANZER; MORIZOT.

Veuves : Mmes DROUET; Pierre SALVA; TIERS.

Frères et sœurs : M. BAILLAT.

Délégués pour Reims : M. le Colonel ROLLIN.

Délégué pour Châlons : M. HOURDILLAT.

Délégué pour Suippes : M. HIERASSARY.

Deux Commissaires aux Comptes sont également désignés pour l'année 1928. A l'unanimité sont nommés : MM. BECKMANN et POISSON.

Après l'étude de différentes questions urgentes la séance est levée à 17 heures 30.

L'Association du Souvenir tant attendue était créée.

# STATUTS de l'Association du Souvenir

## CHAPITRE PREMIER

FORMATION. — BUT. — SIEGE SOCIAL.  
DUREE

ARTICLE PREMIER. — Il est constitué conformément à la loi, entre tous ceux qui adhéreront aux présents statuts et seront régulièrement admis, une Association ayant pour titre : Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne (1914-1918)

ART. 2. — Cette Association a pour but : De conserver, d'honorer et de rappeler aux générations futures le souvenir glorieux des Morts Français et Alliés tombés au Champ d'Honneur sur les fronts de Champagne, pendant la Grande Guerre (1914-1918).

D'unir en une « grande famille moale » les pères, mères, veuves, orphelins, parents et amis des morts des Armées de Champagne et les Anciens Combattants.

Ses principaux moyens d'action consistent : dans la conservation et l'aménagement du monument élevé à la ferme de Navarin à la mémoire des Morts de Champagne.

Dans la création de Comités locaux spécialement chargés de faciliter aux familles les visites aux cimetières du front.

Dans l'organisation de services religieux de tous les cultes, de pèlerinages annuels au front de Champagne.

Dans la publication d'écrits propres à faire revivre les Grands Souvenirs de l'héroïsme français qui s'est manifesté sur le front de Champagne.

ART. 3. — Le siège social de l'Association est fixé à Paris au lieu choisi par le Conseil d'administration.

La durée de l'Association est illimitée.

**CHAPITRE II**  
**CONDITIONS D'ADMISSION**  
**COMPOSITION DE L'ASSOCIATION.**

ART. 4. — L'Association comprend cinq catégories de membres :

- 1° Les membres d'honneur;
- 2° Les membres bienfaiteurs;
- 3° Les membres donateurs;
- 4° Les membres adhérents;
- 5° Les membres actifs.

ART. 5. — Sont nommés membres d'honneur, sur la proposition d'un membre du Conseil d'administration et après ratification par l'Assemblée générale, les personnes qui, par leur titre ou leur qualité, par leur activité à s'occuper de l'Association, auront rendu des services signalés.

Les membres d'honneur sont dispensés du droit de cotisation.

ART. 6. — Sont nommés membres bienfaiteurs, toutes les personnes qui s'engageront à verser une cotisation annuelle de 100 francs minimum.

ART. 7. — Sont nommés membres donateurs, toutes les personnes qui s'engageront à verser cotisation annuelle de 50 francs.

ART. 8. — Sont admis membres actifs, les personnes représentant un combattant mort pour la France sur le front de Champagne (père, mère, veuve, orphelin ou parent) et tous les anciens combattants.

ART. 9. — Sont admis membres adhérents, les personnes désirant s'associer aux membres actifs pour honorer la mémoire des morts des Armées de Champagne.

ART. 10. — Pour être admis à faire partie de l'Association à l'un des titres ci-dessus, il faut :

1° Adresser une demande écrite au Président; celui-ci la communique à la plus prochaine réunion du Conseil d'administration qui délibère et vote au scrutin secret;

2° Satisfaire aux conditions des articles 5, 6, 7, 8 et 9;

3° Adhérer aux statuts et s'engager à payer la cotisation annuelle prévue aux statuts sous réserve de l'exception prévue à l'article 5.

La cotisation annuelle minimum est :

- Pour les membres bienfaiteurs, de 100 fr.
- Pour les membres donateurs, de 50 fr.
- Pour les membres actifs, de 6 ou 10 fr.
- Pour les membres adhérents, de 10 fr.

Elle peut être rachetée en versant une somme égale à dix fois (10) le montant de la cotisation annuelle minimum de la catégorie à laquelle appartient le membre, sans qu'en aucun cas cette somme puisse excéder cinq cents fr. (500).

ART. 11. — La qualité de membre de l'Association se perd :

- 1° Par la démission;
- 2° Par la radiation prononcée, pour non-paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par le Conseil d'administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée générale.

ART. 12. — Toute somme versée par un sociétaire exclu, démissionnaire ou démissionnaire reste acquise à l'Association.

**CHAPITRE III**  
**ADMINISTRATION**

ART. 13. — L'Association est administrée par un Conseil composé de 20 à 30 membres, élus au scrutin secret pour trois ans par l'Assemblée

générale et pris dans les différentes catégories de membres dont se compose l'Association.

Ce premier Conseil restera en fonction jusqu'à l'Assemblée annuelle qui se réunira en 1929 et qui le renouvellera en entier.

A partir de cette époque, le Conseil se renouvelle à l'Assemblée annuelle par tiers et suivant un ordre de série déterminé, pour les deux premières fois par un tirage au sort puis d'après l'ancienneté des nominations. Tout membre sortant est rééligible.

En cas de vacances dans l'intervalle de deux Assemblées générales, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres et l'Assemblée générale lors de sa plus prochaine réunion procède à l'élection définitive. Les administrateurs ainsi nommés ne demeurent en fonction que pendant le temps qui restait à courir de l'exercice de leurs prédécesseurs.

ART. 14. — Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres au scrutin secret un bureau composé de :

- Un président,
- Un ou plusieurs vice-présidents,
- Un secrétaire général,
- Un secrétaire général adjoint,
- Un trésorier,
- Un trésorier adjoint.

Le bureau est élu pour un an.

ART. 15. — Le Conseil d'administration se réunira chaque fois qu'il le jugera nécessaire.

La présence du quart des membres du Conseil d'administration est indispensable pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et par le secrétaire général.

ART. 16. — Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

**CHAPITRE IV**  
**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

ART. 17. — L'Assemblée générale de l'Association comprend les membres bienfaiteurs, donateurs, actifs et adhérents.

Elle se réunit une fois par an, avant le 15 mai, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins des membres de l'Association.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration, son bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont communiqués chaque année aux membres de l'Association.

ART. 18. — Les dépenses sont ordonnées par le président ou un vice-président.

L'Association est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par le président ou le trésorier conjointement ou à défaut de l'un ou des deux par un ou deux membres du bureau mandatés ad hoc par le Conseil d'administration.

Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

ART. 19. — Aucune dépense ne peut être engagée, aucune quittance payée sans le visa du président ou d'un vice-président ainsi que du secrétaire général.

ART. 20. — En cas de nécessité, le Conseil d'administration peut convoquer une Assemblée générale extraordinaire.

Cent membres peuvent, par une pétition ou demande collective, provoquer une Assemblée générale extraordinaire, en stipulant les motifs. Le Conseil d'administration convoque alors l'Assemblée en observant les mêmes règles que pour l'Assemblée générale, mais aucun sujet autre que celui porté à l'ordre du jour ne pourra y être discuté.

ART. 21. — En cas de dissolution, le Conseil d'administration disposera de l'actif en faveur d'une œuvre similaire.

ART. 22. — L'Assemblée se réserve le droit d'apporter aux présents statuts toutes modifications qu'elle jugera nécessaire.

**Aux Héros**  
**sans Gloire**

*Où êtes-vous, glorieux ancêtres tombés en combattant pour la Patrie française constituée au prix de mille ans d'héroïsme et de patience, par la bravoure des uns, l'esprit des autres, la souffrance de tous ?*

*Où êtes-vous ? vaillants des âges révolus :*

Gaulois, défendant le sol sacré contre les légions romaines de César; fiers seigneurs des luttes féodales, preux chevaliers dont le cœur avait moins de défauts que l'armure; merveilleux paladins partis pour la Croisade; audacieux connétables des guerres de Cent ans; Vierge inspirée, vierge de Lorraine à qui obéissaient de valeureux capitaines; invincibles colonels du Roi Soleil; téméraires officiers de la guerre en dentelles; généraux de la Révolution, soldats de l'An Deux! dignes lieutenants du Petit Caporal; braves troupiers de Magenta et de Solferino; nobles défenseurs de Bitch et de Verdun; héroïques sergents de la monarchie, de la République et de l'Empire, Où êtes-vous ?

Dans quelles plaines silencieuses se dressent vos tentes éternelles ? Où se tient le suprême bivouac ? Où devient familièrement les plus grands, sinon les meilleurs d'entre vous ?

*Où sont vos tombes ignorées, soldats de France couchés sur tant de champs de bataille ? Où reposent vos cendres discrètes, humbles archers, modestes lansquenets, gentils pages, hardis écuyers des hauts et puissants seigneurs dont nous lisons les noms et les prouesses sur les dalles de marbre d'antiques abbayes ?*

*Où dormez-vous, cavaliers des rois Louis, volontaires de 1792, grenadiers de la Grande-Armée, et vous, Soldats de la Guerre des Nations, où dormez-vous ?*

*Où êtes-vous, Saint-Cyriens renouvelant les exploits des gardes françaises à Fontenoy, sables vivantes que désignaient de loin vos gants blancs et les plumes blanches de vos casques flottant au vent ? Où êtes-vous, obscurs guetteurs frappés dans la tranchée obscure, par une nuit sans lune; où êtes-vous hardis aviateurs tombés dans une auréole de gloire comme s'évanouit dans la splendeur du couchant, le soleil descendant à l'horizon; où êtes-vous, artilleurs cloués sur vos pièces pour n'abandonner point la batterie surprise et tirant encore en rafales; où êtes-vous, chasseurs alpins escaladant si joyeusement les cimes des Vosges pour apercevoir les premiers la terre promise; où êtes-vous, cavaliers démontés qui pensiez charger comme vos aînés les cuirassiers légendaires; où êtes-vous, noirs turcos décimés dans*

Si vous vous intéressez à nos efforts pour maintenir le souvenir des "Morts de Champagne" si leur sacrifice évoque en vous un pieux sentiment, adressez-nous sans retard votre adhésion.

Ne vous contentez pas d'adhérer à notre Association. Faites-nous connaître; adressez-nous les noms et adresses de vos relations susceptibles de s'intéresser à notre Œuvre et de nous apporter leur concours.

les combats à l'arme blanche; où êtes-vous, aumôniers, infirmières et brancardiers, frappés en secourant les blessés; où êtes-vous, les disparus volatilisés par la mitraille; où vous bercent les vagues, marins coulés à long par les pirates de la mer?

Gloire aux vainqueurs des deux batailles de la Marne, aux défenseurs de Dixmude, Ypres et Verdun! Gloire aux combattants de Champagne, des Flandres, de la Somme, de la Meuse et de l'Yser!

Gloire à vous tous, soldats de la Sainte Alliance qui avez brisé les chaînes des peuples opprimés!

Entendez le bruit de ces chaînes qui tombent sur vos tombes, et les échos des clameurs d'allégresse de Strasbourg et de Metz délivrés.

Ouvrez vos yeux trop tôt fermés aux spectacles de la terre, et regardez l'aurore qui se lève, enfin, sur vos tombeaux libérateurs.

O vous tous qui êtes morts pour que vive la France, voyez s'avancer à pas lents, sous ses longs voiles de deuils, l'Humanité toute entière cherchant, ici et là, les millions et les milliers de tombes nouvelles que l'incommensurable orgueil d'un homme a prématurément creusées.

Souvenons-nous qu'un Dieu a versé son sang pour le salut du monde, si un homme était prêt à répandre tout le sang du monde pour mieux insulter Dieu.

Agenouillée et fervente au seuil des temples, où la conduit instinctivement sa douleur infinie, errante et songeuse à travers les cités du Silence qu'elle visite aujourd'hui, l'Humanité célèbre les morts dont elle conserve la tradition ancestrale, et veut écouter les voix qui lui parlent. Que disent-elles donc ces voix de l'au-delà? Elles disent :

Nous sommes morts pour que vous deveniez meilleurs, et nous espérons bien que notre sacrifice n'aura pas été inutile.

Nous sommes morts pour vous assurer la Liberté, et nous pensons que vous vous en montrerez dignes.

Nous sommes morts pour la cause sacrée du Droit primant la Force; or, nous n'admettons aucune faiblesse, aucune défaillance pouvant compromettre la cause pour laquelle nous sommes morts.

Nous sommes morts enfin, pour le triomphe de la civilisation menacée, de la foi injuriée, de l'idéal offensé, de la justice méconnue et de l'honneur foulé aux pieds par des barbares, sans foi ni loi, qui voulaient instaurer le règne de la force aveugle, brutale et dominatrice.

Mort au Champ d'Honneur, un peu de vos âmes flotte toujours dans les plis de nos drapeaux et de nos étendards aux couleurs fanées, reliques séculaires d'un passé plein de grandeur ou trophées pris hier à l'ennemi. écussonnés d'aigles rivales et soumiées, témoins muets de votre vaillance.

Sur vos tombes dispersées, la légende aux ailes d'or plane et vous entend, fils de France.

Dormez, dormez en paix admirables hommes de guerre, et vous simples guerriers, également admirés.

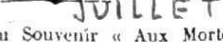
Elle protège désormais votre sommeil comme naguère, elle berçait votre réveil, au chant de nos trouvères.

Et si un jour, dit-elle, l'on vous oubliait, si l'histoire ne se souvenait plus de tous vos noms, j'aurais, moi, plus de mémoire, puisqu'aujourd'hui tous je vous glorifie, héros méconnus, héros oubliés, héros sans gloire...

Emile D'ARNAVILLE.

# PÉLERINAGE

## des 14 et 15 Février 1928



L'Association du Souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne », continuant la tradition du Comité du Monument, organisa en 1928 son premier pèlerinage.

Pour commémorer dignement le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'offensive du 14 juillet 1918, une cérémonie nocturne eut lieu à l'heure même où la 4<sup>e</sup> Armée résistait victorieusement à l'attaque ennemie.

Cette manifestation patriotique se déroulant à minuit, il apparut nécessaire au Comité d'organiser une deuxième cérémonie permettant aux familles de se rendre encore sur cette terre de Champagne qui rappelle tant de souffrances, de deuils, de larmes et de sang.

Nous pensons que les lecteurs de ce Bulletin aimeront à revivre ces heures et c'est dans ce but que nous allons essayer de les décrire d'ailleurs bien imparfaitement.

14 Juillet 1928!

Un soleil de plomb fait blanchir plus encore cette terre crayeuse de Champagne, fait ressortir davantage les anciennes tranchées, redonne les contours aux anciens ouvrages de défense.

Au Nord-Est, sur le sommet de cette crête fameuse dont les communiqués de guerre ont si souvent attiré l'attention de l'arrière, vers cette ferme de Navarin enfin, s'élève maintenant le mausolée érigé à la gloire des Morts de Champagne.

Là, malgré les ardeurs solaires, travaillent sans relâche, de bonnes volontés qui mettent la dernière main aux préparatifs de la cérémonie nocturne.

Nuit du 14 Juillet

Le soleil tombe à l'horizon, les réjouissances traditionnelles touchent à leur fin car, dans un sentiment que nous ne saurions trop louer, la plupart des municipalités environnantes avaient demandé et obtenu qu'étant donné le caractère sacré de la relève du soir, les musiques et les illuminations cesseraient avant le départ pour Navarin.

Car c'est bien un départ pour la grande relève!

Chacun, après un rapide dîner, se prépare et gravit les pentes de Navarin.

Que ce soit sur la route de Somme-Py ou sur celle de Souain, dès dix heures du soir, les lanternes s'allument, les groupes de jeunes et de vieux silencieusement s'ébranlent, tous montent, se recueillant déjà, pour célébrer cet anniversaire et communiquer avec nos Morts.

Vers onze heures, les pèlerins vont plus nombreux, les uns en auto-cars, en auto, à bicyclette, les autres à pied se dirigeant à l'aide de lanternes, ce qui rappela d'une façon touchante la montée des petits villages vers l'Eglise pour la Messe de Minuit, à Noël...

La nuit est belle, le temps un peu rafraîchi est quand même tiède; à l'horizon, ni arbre, ni maison; l'immensité du hideux champ de bataille!

Pour les anciens combattants, c'est la vraie relève ou après un long repos, ils reviennent prendre la place des Morts qui veillent là, depuis dix ans, déjà!

Même l'illusion est si forte que là-bas, un

projecteur cherche dans le ciel, soit la position, soit l'avion, soit enfin l'ennemi; à gauche, c'est, de temps à autre, des fusées éclairant un coin de tranchée ou un abri. Le bruit sourd des camions roulant sur la route rappelle des renforts, le ravitaillement, et il ne manque à la complète illusion que le bruit du canon!

Pour un moment, l'illusion va disparaître pour reprendre bientôt. Voilà, tout près de la route, légèrement sur la gauche en venant de Souain, le Monument de Navarin! C'est près de lui que va se ranger toute cette foule et, pieusement se recueillir.

Un service d'ordre discret fait placer les innombrables véhicules qui s'échelonnent sur le bord de la route; des soldats du Camp de Tahiré font la haie.

Les drapeaux de nombreuses associations patriotiques vont se ranger près de l'entrée de la crypte.

Le projecteur éclaire alors le groupe surmontant le Monument et sa réverbération permet d'évaluer la foule à trois ou quatre mille personnes. Beaucoup de femmes habillées de noir, des anciens combattants recueillis, des enfants ouvrant de grands yeux ne comprenant pas encore, et d'autres plus âgés réfléchissant pour la première fois et comprenant, dans cette nuit éreine, la grandeur du sacrifice de leur père ou de leur frère!

Sur le sommet de la pyramide, quatre veilles vertes scintillent sous le vent, symbolisant les âmes des disparus planant autour de ceux qui viennent leur rendre hommage et qui, tout à l'heure, communiqueront avec eux.

Pu bas, la porte ouverte de la crypte fait entrevoir un autel garni de fleurs, entouré de centaines de cierges brûlant en ex-votos.

L'on rêve déjà. L'on se trouve entre ciel et terre quand, brusquement, un commandement se fait entendre, un manquement d'armes, un silence... L'on revient sur la terre!

Le glorieux commandant de la 4<sup>e</sup> Armée, le général Gouraud, silencieusement, s'avance vers la crypte, se découvre, salue ses poilus qu'il aimait tant, tandis qu'une Strasbourgeoise au cœur bien français, dépose une admirable couronne de fleurs alsaciennes, et que des palmes sont déposées au nom de plusieurs associations patriotiques éloignées qui ont désiré cependant se faire représenter à cette veillée funèbre.

Le Vainqueur de Champagne revient ému et le silence se fait, pesant, pendant de longues minutes.

Minuit vient de sonner dans le lointain et pendant près d'un quart d'heure, chacun attend dans le recueillement, les paroles du Chef.

Minuit dix! Que de souvenirs émouvants! N'a-t-on pas des sanglots étouffés dans la gorge, des larmes dans les yeux, d'esprit bien loin, car ne sont-ils pas là, planant au-dessus de nous, ceux qui pendant quatre années donnèrent en ce lieu même leur vie?

Sans doute, les entend-il ce Général, aimé de tous, quand, se séparant de la foule, il prend enfin la parole.

Chacun l'écoute dans un religieux silence. Ne vit-il pas aussi les heures difficiles d'il y a dix ans, quand, chef de cette 4<sup>e</sup> Armée, par une belle nuit peut-être, il avait l'écrasante responsabilité de la bataille qui allait s'engager et, où il savait tous les sacrifices qui seraient nécessaires de demander à ces hommes qui, peut-être tout à l'heure, seraient fauchés par la mitraille ennemie, de tous ces deuils

# PÉLERINAGE EN CHAMPAGNE

Le Pèlerinage annuel en Champagne, sur les lieux mêmes où tant de Fils de France sont tombés, aura lieu le **Dimanche 22 Septembre** prochain.

Les personnes désireuses d'assister à cette Cérémonie, dont le programme sera établi ultérieurement, sont priées de s'adresser à **M. G. Chezé, 4, rue Dupont des Loges, Paris.**

qui allaient se créer dans bien des foyers français qui avaient, pendant déjà quatre ans, vécu des heures d'épouvante et d'angoisse.

Ah! avec quelle émotion, il les évoque ces petits postes sacrifiés dans des trous d'obus, au milieu des fils de fer barbelés, hérissés de mitrailleuses, alors que chacun aurait eu besoin d'avoir un voisin, de se sentir les coudes et qui, au contraire, semblaient abandonnés...

Mais non, ils n'étaient pas abandonnés ces petits postes! Sans aucun doute, sentaient-ils la mort de plus près, mais ils devaient se repplier dès le premier choc, pendant que les réserves devaient faucher les assaillants, arrêter leur élan, faire en quelque sorte le mur invincible où les vagues ennemies viendraient se briser!

Les anciens combattants, en revivant ces heures, se mettent instinctivement au garde à vous, ils revoient leurs créneaux, leurs anciens emplacements, leur vie enfin d'il y a dix ans!

La foule des parents endeuillés pleurent les êtres chers qui, dans cette nuit et pour cet assaut suprême, avaient donné leur vie sur l'autel de la Patrie!

Le Général termine son allocution par un dernier hommage à ceux qui ne sont pas revenus, et, dans un silence impressionnant, il reprend sa place parmi la foule...

Alors, un autel est vite dressé, orné de drapeaux tricolores et illuminé. Mgr Tissier, évêque de Châlons, revêt les ornements liturgiques et commence l'office. Le silence est absolu, l'on n'entend que le bruit de l'étole frôlant l'autel.

La belle silhouette du prélat, éclairée par les bougies de l'autel, se découpe. Bientôt des chants funèbres s'élèvent sur cette terre ravagée, puis, le projecteur qui s'était éteint à la fin du discours du Général Gouraud, se rallume presque en même temps où tinte la clochette, le silence revient, toutes les têtes s'inclinent et, des hommes, des femmes s'avancent et s'agenouillent sur la craie blanche de Champagne!

C'est là l'un des moments les plus touchants de la cérémonie nocturne. Le prélat se retourne, donne l'absolution et les vivants communient bien infirmement avec des Morts dont pas un certainement ne manque au-dessus des têtes.

Les chants reprennent doucement, tristement, contrastant si vivement avec les bruits d'autrefois, les départs ou les arrivées d'obus, le sifflement des balles, l'éclatement des grenades.

Le livre saint se ferme, Mgr Tissier lit les dernières prières d'une absoute presque silencieuse, et, traçant dans l'air un immense signe de croix, il bénit une dernière fois tous ceux qui sont tombés dans cette zone et dont le souvenir est si puissant en cette heure mémorable.

Les bougies de l'autel s'éteignent une à une, le projecteur cesse l'envoi de ses rayons, quatre torchères aux mystérieuses petites flammes vertes, éclairent seules, bien faiblement, la partie supérieure du monument.

Le Général part silencieusement, mais la foule reste encore longtemps sur ce terrain maquette, toujours en prières, tandis qu'à l'Est l'on commence à apercevoir les premières lueurs du jour naissant, et, comme l'indiquait si bien dans un grand quotidien parisien, un journaliste présent : « C'est ainsi que, pendant que la Nation dansait pour fêter l'anniversaire de sa liberté, on a commémoré, en Champagne, le souvenir de ceux qui, par une autre nuit de 14 juillet, se sont fait tuer pour la défendre! »

15 Juillet 1928

De bonne heure, la gare de Châlons accueille les pèlerins qui, de tous les coins de France, viennent apporter leur pieux hommage aux Morts de Champagne, en assistant au pèlerinage annuel.

C'est un spectacle bien touchant que l'arrivée de tels trains où les pères, les mères, éprouvés, ne sont pas les moins nombreux.

Les autos-cars attendent et son rapidement occupés.

Le convoi s'ébranle alors pour Souain où le Comité a voulu faire célébrer la Messe du Souvenir dans l'Eglise reconstruite.

Pendant que le convoi s'engage sur la route, deux délégations se rendent successivement aux services israélite et protestant célébrés à Châlons-sur-Marne.

Les conversations vont leur train au départ, mais plus l'on s'avance sur les anciennes lignes, plus le silence se fait, on cherche de tous côtés les vestiges de la guerre, les anciens emplacements des pièces à longue portée, certains combattants se rappellent les bois où ils s'abritaient, mais, à peine ses souvenirs arrivent à l'esprit, que voici, au tournant de la route, une flèche qui s'élançait vers le ciel, c'est la nouvelle église de Souain reconstruite sur l'emplacement de celle qui fut détruite et de nouveau ouverte au culte depuis novembre 1925.

Le convoi se range, les pèlerins descendent, les gendarmes font évacuer la route, et, presque au même moment voici le Général Gouraud qui descend rapidement de sa voiture et s'engage le premier sur les marches conduisant à l'église, suivi des familles des Anciens Combattants et de toute la population de Souain. L'Eglise est alors ouverte et la Messe commence aussitôt, malheureusement le bâtiment est trop petit pour contenir la nombreuse assistance où l'on remarque la Municipalité de Souain au grand complet.

A l'Offertoire, un prêtre ancien combattant, prononce un discours émouvant et termine sa péroraison par la lecture d'une lettre d'un soldat à sa mère, au moment où il va mourir.

Comment ne pas être troublé à de tels moments quand, tout à côté de cette église, un immense cimetière de 40.000 morts allonge ses tombes et ses croix alignées dans un ordre parfait.

L'émotion emplit les assistants quand les chants religieux s'élèvent à nouveau pour terminer le Saint-Sacrifice.

L'on monte près de ces immenses tombes où des milliers d'inconnus reposent. L'on fait le cercle et, malgré la chaleur, chacun prie et fait écho aux paroles des prêtres qui donnent l'absoute.

Quand la dislocation a lieu et qu'on peut se retourner vers chacune de ces tombes, on voit de pauvres mères agenouillées et sanglotant sur cette craie blanche, devant d'humbles croix, car là reposent pour toujours ceux dont on attendait tant, que l'on aimait si passionnément, qui étaient partis avec tant d'enthousiasme, et qui, un jour, versèrent en cet endroit le meilleur d'eux-mêmes, leur sang, pour la Patrie.

Après un court déjeuner, les autos-cars s'allignent à nouveau et chacun y prend place assez facilement. Le pèlerinage s'engage sur la route de Souain à Perthes-les-Hurlus et laisse derrière lui une longue traînée de fine poussière blanche.

L'on ne va pas trop vite, car qui donc venant dans ces lieux, ne voudrait pas en voir tous les détails?

Dans chaque car, l'on se montre ce qui reste des ouvrages, des tranchées, des abris; les noms qui, il y a plus de dix ans étaient lus chaque jour dans les communiqués, reviennent à l'esprit, et tous revivent les heures de la Guerre.

Déjà la reconstruction a fait de grands progrès et certains villages traversés sont presque complètement remis à neuf.

La file de voitures prend maintenant un chemin assez étroit pour chercher les grands entonnoirs de Perthes. L'arrêt ne tarde pas et l'on va vers les premiers entonnoirs, ceux qui sont les plus rapprochés de la route. Ce sont, en effet, de beaux trous de mines et l'on songe avec angoisse à ceux qui veillaient sur ce terrain quand la terrible explosion se produisit.

Le Général Gouraud demande qu'on le suive de l'autre côté de la route pour aller vers les entonnoirs encore plus grands.

La chaleur est torride, mais la longue file suit l'ancien chef de la 4<sup>e</sup> Armée à travers champ; les passages sont difficiles, il faut aider la traversée des tranchées, descendre, remonter, éviter les fils de fer barbelés, puis passer en outre des tranchées, et encore d'autres, mais, tout près de ce petit buisson, un immense trou de mine apparaît.

Tout le monde se range près de ce cratère et quand le silence se fait et que tout le monde est en place, le Général Gouraud prend la parole pour fixer sur ce terrain décharné des noms qui autrefois faisaient trembler, raconter les dévouements sublimes de ceux qui, de notre côté, travaillaient aussi la terre en perforant de longues galeries.

Malgré la chaleur de plus en plus étouffante, le Général continue son récit, suivi avec attention par tout l'auditoire, et c'est encore avec émotion que l'on reprend le chemin difficile, la traversée de tranchées, les fils de fer barbelés, tout le hideux champ de bataille enfin, pour retrouver les automobiles.

Le pèlerinage repart, suivi avec autant d'attention par tous les assistants. Plus loin, la route est défoncée par l'affaissement souterrain d'une vieille tranchée, mais les autos-cars passent sans trop de difficultés.

Là, maintenant, à droite, un tank git, éventré, ses flancs sont déchiquetés.

Ici, c'est l'emplacement d'un village. Quelques tas de pierres n'atteignant pas un mètre de hauteur, deux plaques indicatives, l'une à l'entrée, l'autre à la sortie, nous annoncent que nous traversons ce qui fut Tahure.

Et l'on continue la traversée très longue de ce champ de bataille de Champagne où les tranchées succèdent aux tranchées, les abris aux abris, les ouvrages aux ouvrages, puis la route s'encaisse et à la sortie, c'est l'aperçu sur un pays reconstruit, Somme-Py, aux maisons riantes et jolies.

Puis c'est l'arrivée au Monument de Navarin que l'on admire à nouveau, où l'on entre se recueillir, chercher « sa » plaque, prier, monter ensuite pour regarder les alentours de cette immense plaine montrant encore si largement ses plaies, mais où le chant des oiseaux a remplacé celui du canon et des mitrailleuses.

On resterait volontiers là longtemps à méditer, on ne le peut, hélas! Il faut rentrer à Châlons pour le train et un arrêt est encore prévu.

On salue une dernière fois cette année, le grand cimetière militaire et l'on regarde encore les derniers vestiges du champ de bataille.

Souain! village reconstruit, aux chatoyantes couleurs, chante le renouveau malgré son deuil et semble promettre aux pèlerins qui passent, qu'il gardera jusqu'à leur prochain voyage l'immense nécropole où tant d'espérances se sont anéanties pour toutes ces familles qui partent maintenant vers leurs champs et leurs villes.

La route de Souain à Suippes n'est pas très longue aussi, est-on vite au cimetière militaire que l'on va visiter et où l'on remarque l'ordre et le bon goût d'entretien. C'est encore avec une visible émotion qu'on quitte ce champ de repos pour reprendre la route de Châlons.

Belle journée du souvenir qui laissera à tous ceux qui eurent le bonheur d'y participer, une impression profonde. Et tous les pères, mères, veuves, orphelins, rentrent au pays, réconfortés quand même, car ils ont vu par eux-mêmes, que malgré tout ce qui est dit et écrit, l'on n'oublie pas en Champagne, le souvenir de ceux qui y sont tombés.

C'est d'ailleurs le rôle de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne.

Le Comité Directeur est heureux de voir l'empressement qu'on a mis à répondre à son appel et se trouve largement récompensé de ses efforts. Il remercie vivement tous les pèlerins qui se sont soumis si facilement aux directives données et les convie au prochain pèlerinage en septembre 1929.

# AVIS

Nous avisons les membres de « l'Association du Souvenir » qu'ils peuvent régler dès maintenant leur cotisation 1929 en adressant un chèque postal au trésorier :

M. CHAMPION, 96, avenue de Clichy, à Paris. Paris : 1272-89.

A ce sujet, nous attirons leur bienveillante attention sur le paragraphe 3 de l'article 10 des statuts qui permet le rachat de la cotisation par le versement du montant de dix cotisations annuelles.

En raison des frais élevés qu'occasionne l'envoi de convocations individuelles à l'occasion de nos diverses communications, à compter de janvier 1929, seuls, les membres de l'Association du Souvenir seront avisés des pèlerinages, offices funèbres, réunions, qui seront organisés chaque année.

Un seul spécimen de notre Bulletin sera adressé à tous les souscripteurs (souscripteurs pour le Monument ou pour une plaque dans la crypte).

15252525252525252525252525252525252525

## Messe Annuelle aux Invalides

La messe annuelle à la Mémoire des morts tombés sur le front de Champagne, a été célébrée le deuxième dimanche de février comme les années précédentes.

Le général Gouraud, notre président d'honneur, en mission aux Indes, était représenté par le général Hely d'Oissel, président du Comité du Monument et de l'Association du Souvenir, qui présida cette pieuse cérémonie, assisté des représentants des ministères de la guerre et de la marine, de S. Exc. M. Mauzoni, ambassadeur d'Italie, les attachés militaires et navals des armées alliées et de nombreux députés et conseillers municipaux de Paris.

Parmi l'assistance, on remarquait de nombreuses personnalités militaires et civiles. Les familles de nos morts étaient venues nombreuses, entourées respectueusement des délégations d'anciens combattants dont les drapeaux formaient la garde d'honneur autour de l'autel.

Au chœur, un catafalque recouvert des drapeaux français et américain était gardé par un piquet d'honneur de l'American Legion.

La messe, célébrée par l'abbé de l'Espinois, aumônier des Invalides, fut suivie avec un grand recueillement. Le R. P. Millard prononça une émouvante allocution.

Le soir à 18 heures 30, les membres de l'Association se rendirent à l'Arc de Triomphe où Mme Racine, mère d'un mort de Champagne, ranima la Flamme du Souvenir.

## NÉCROLOGIE

M. G. CHEZEL a eu la douleur de perdre son épouse, décédée subitement en mars dernier.

Nous l'assurons, en cette cruelle épreuve, de la grande part que nous prenons à son deuil, nous souvenant qu'il fut l'animateur du Comité du Monument de Champagne, et qu'il reste notre très actif secrétaire général.

Nous avons reçu avis du décès de :

M. l'abbé J. PRIEUR, Supérieur de l'Institution Saint-Etienne, de Châlons, ex-aumônier de la 12<sup>e</sup> DI, Chevalier de la Légion d'Honneur, 6 citations.

Ami de la première heure, il fut notre auxiliaire précieux pour l'érection de notre Monument de Navarin. Il prononça l'allocution à la cérémonie du 4 novembre 1923 et bénit la première pierre du Monument. Il célébra la première messe dite à l'autel de la crypte, le jour de l'inauguration, le 28 septembre 1924.

Commandant LEVILLER, Généreux donateur pour le Monument, il nous continua son aide en adhérant comme membre bienfaiteur à l'Association, en souvenir de son fils, officier, tombé au Champ d'Honneur en Champagne.

Mme KOCHELAN, épouse de M. Arthur Kocelan, secrétaire général honoraire de l'Office de l'Institution Industrielle, membre du Conseil d'Administration.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de nos amis disparus, les assurant que nous garderons pieusement leur souvenir.

L'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne se doit d'adresser un suprême hommage à la mémoire de deux de ses bienfaiteurs, décédés en mars 1929 :

M. le maréchal Foch, généralissime des armées alliées qui accorda son patronage au Comité pour l'érection du Monument de Navarin.

M. Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique. En toutes circonstances, il fut un conseiller dévoué auprès de ses compatriotes pour la cause française. Il rehaussa de sa présence nos cérémonies et prononça lors de la pose de la première pierre du Monument de Navarin, un émouvant discours dont nous donnons le texte dans le présent bulletin. Nos lecteurs pourront se rendre compte des sentiments élevés de ce grand mutilé, dont chacun se rappelle, et sans émotion, la courageuse attitude en 1914.

### DISCOURS de S. E. Monsieur MYRON T. HERRICK, Ambassadeur des Etats-Unis, à la Cérémonie de la pose de la première pierre du Monument "Aux Morts Français" et Américains des Armées de Champagne", le 4 Novembre 1923, à la Ferme de Navarin.

Je suis content, mon général, que la première cérémonie à laquelle je suis présent, dès mon retour en France, soit présidée par vous. Je suis heureux aussi de vous apporter en personne les félicitations de nos innumérables amis américains à l'occasion de votre nomination comme gouverneur militaire de Paris.

Je suis content que pendant votre séjour dans notre pays vous ayez pu constater de tous les côtés l'intérêt sympathique que tous les Américains portent à la France, intérêt qui a son origine dans le sentiment le plus profond respect pour une race vaillante et dans l'affection inaltérable pour une très vieille amie.

Nous sommes ici aujourd'hui pour poser la première pierre d'un monument qui sera élevé en l'honneur des hommes qui se sont battus dans cette région pendant de dures années et qui ont finalement triomphés. Américains aussi bien que Français.

Ici, enfoncé sous terre, ils ont tenu l'ennemi en respect depuis le début jusqu'à sa fin. Les actes d'héroïsme de ces soldats, leur sourage, leur adresse et leur foi inébranlable seront mieux racontés par vous,

général, qui avez été le chef qu'ils aimaient et qui avez partagé leurs souffrances dans cette longue et amère lutte ; mais il me semble à propos et juste, que nous autres qui n'avons connu aucun danger, qui n'avons subi aucune privation et qui, cependant, profitons du sacrifice de ces morts, nous nous demandions ici, sur leur champ de bataille : avons-nous fidèlement exécuté ce que eux, par leur mort et leur victoire, nous ont légué ?

Des milliers d'Américains se sont battus sur ce front ; deux millions sont venus en France, désirant ardemment se battre, prêts à mourir. Pourquoi ? Qu'est-ce qui les a amenés ? Comment cela se fait-il qu'ils soient venus ici ?

Nous avons déclaré que nous sommes entrés en guerre parce que l'Allemagne avait créé une situation intolérable dans le monde, intolérable pour nous autant que pour la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie... aussi intolérable moralement qu'elle promettait de le devenir matériellement ; et sa victoire menaçait non seulement notre honneur mais notre bien-être commercial et physique.

Nous avons agi en peuple courageux et intelligent, tel que je crois que nous le sommes. Nous avons bondi dans la lutte et nous avons aidé à terminer avec succès cette détestable besogne. Dans ce que nous avons fait, l'idéalisme et le sentiment pour notre vieille amie et bienfaitrice la France, avait sa part. Mais qui osera même à cette distance du conflit, nier que le bon sens et la prévoyance commerciale eussent leur place.

L'idéalisme d'un gouvernement est louable ; la gratitude entre nations doit exister ; mais pour produire des résultats durables, il faut que ces sentiments soient fondés sur une bonne économie politique.

La situation en Europe, en ce moment, touche l'Amérique aussi profondément, quoique moins tragiquement qu'en 1917.

Notre prospérité durable dépend beaucoup de la manière dont s'arrange la situation européenne et demande de notre part le même bon sens et la même sens des affaires qui a décidé notre gouvernement en 1917 à laisser libre cours à la moralité outragée de notre peuple, et à encourager le désir de justice, l'esprit de sacrifice qui brûleraient au fond du cœur d'un peuple généreux.

Si nous restons en dehors de ce que beaucoup commentent « le gâchis européen », quand il est clair que la balance ne peut être redressée sans notre aide, alors pour quoi sommes-nous intervenus dans la guerre en 1917. Avons-nous eu tort ? Le gouvernement et le peuple avaient-ils tort quand ils se sont décidés presque à l'unanimité d'agir. Je réponds non ! Le peuple américain ne rendra jamais un jugement aussi injuste. Nous nous sommes attachés à la tâche et nous la mènerons à bien, parce que nous savons maintenant que le présent problème n'est pas résolu, résolu vite et avec justice ; alors vraiment l'Amérique se sera battue dans une guerre en vain. Les vainqueurs continueront à souffrir non moins que les vaincus aussi longtemps que la réorganisation des finances ne redra pas possible le retour à la vie normale.

En 1917, après avoir réfléchi pendant trois ans à ce que nous croivions être notre meilleur intérêt, soutenus par l'indignation morale de tout le pays, nous sommes entrés dans la guerre européenne. En 1923, après une même période d'attente, les mêmes raisons nous appellent pour aider à redresser la balance du monde. Peut-on l'accomplir sans nous ? La logique des événements est plus forte que le désir des hommes, et les intérêts vitaux d'un pays priment les sentiments personnels de ses hommes d'Etat ou de ses citoyens.

A cause des choses pour lesquelles nous nous sommes battus, à cause de ce que nous avons espéré, à cause des choses pour lesquelles nos hommes sont morts, que nous le voulions ou non, notre sort est relié au sort des autres nations, dans une très grande mesure.

Tout ceci s'élève bien au-dessus des clameurs et de la lutte des politiciens de partis et quiconque cherche à s'en servir dans un but politique souille la mémoire que nous sommes venus honorer ici.

## BIBLIOGRAPHIE

*La Journée du 15 Juillet 1918*, par le Capitaine de réserve P. WAENDRIES. — Soissons, chez Fosé d'Arcoise, rue Saint-Antoine, 1928.

Pour des événements de guerre ont, autant que celui-ci, frappé les imaginations. Un professeur d'histoire militaire à l'École Supérieure de Guerre nous en donnait récemment la preuve en nous disant les multiples questions que lui ont posées à ce sujet des officiers français et surtout des étrangers.

Cette bataille défensive qui, fait rare, est une indiscutable victoire — cette attaque connue à l'avance, attendue, espérée même, dont le déclenchement est prévu à une minute près, et que, tel un magicien, le chef français brise dans l'œuf — cette attente anxieuse du chef qui, les yeux fixés sur sa montre, se demande, après avoir pris ses dispositions, s'il ne s'est pas trompé, — cette bataille qui se déroule suivant un scénario de manœuvre, sans une erreur, sans un à-coup, — ces postes avancés que le commandant a, le cœur brisé, sacrifiés volontairement au salut de l'armée, et qui le savent, nouveaux d'Assas, plus méritants que l'autre pour avoir eu le temps de mesurer le prix de leur dévouement, — tout cela a quelque chose d'éminemment dramatique. Même il semble, aux yeux de beaucoup, qu'une sorte de mystère plane sur cette bataille, un nouveau « miracle de la Marne ».

Or, cette bataille de Champagne n'a été étudiée jusqu'à ce jour que dans des articles de revues militaires ou dans des ouvrages peu accessibles au grand public. Il faut donc être reconnaissant au camarade qui vient de publier sur cette journée mémorable un travail aussi remarquable, comme l'a écrit le général Gouraud, par l'exactitude que par la composition, par la solidité que par la clarté.

Capitaine de réserve du Service d'Etat-Major et membre de la Société historique et archéologique de Soissons, l'auteur en avait fait l'objet de conférences prononcées devant cette Société et à l'École de Perfectionnement des Officiers de réserve de Soissons. Ces conférences eurent un tel succès qu'on lui demanda de les répéter devant toutes les Ecoles de Perfectionnement de la 2<sup>e</sup> région, et que les auditeurs furent unanimes à en demander la publication. Enfin le Général Gouraud, à qui cette étude avait été présentée à tenu à la présenter lui-même au public en lui donnant, comme préface, l'éloge et mouvante allocution prononcée cette année Navarin lors du 10<sup>e</sup> anniversaire de la bataille.

À notre tour, nous sommes heureux d'applaudir à la publication de ces conférences, éditées avec un goût parfait, et complétées par de précieux documents et par des cartes lumineuses, — d'autant plus heureux que l'auteur a eu le geste généreux de renoncer à tout bénéfice sur la vente de cet ouvrage : ce bénéfice sera versé intégralement à la caisse de notre Association.

M. P. Waendries s'est documenté aux meilleures sources : non seulement il a utilisé ses souvenirs personnels, les témoignages d'autres acteurs du grand drame et les diverses études déjà publiées ; mais il a compulsé avec soin les dossiers du Service Historique de l'Etat-Major de l'armée. Grâce à cette documentation de première main, son exposé des faits est rigoureusement sûr.

Après avoir montré, dans une première partie, la situation des armées opposées, les projets du commandement allemand, les intentions du commandement français, et placée la bataille dans l'ensemble des opérations, il étudie la préparation lointaine et immédiate de la défense de la 4<sup>e</sup> armée. Ce chapitre est particulièrement intéressant. « Ce n'est pas un dieu, disait Napoléon, qui me révèle tout à coup ce que j'ai à dire ou à faire... » De même, à la 4<sup>e</sup> armée, ce ne fut pas un hasard heureux qui apporta soudain la Victoire : six mois de labeur méthodique, de travail intellectuel et matériel, de soins constants du chef, de son état-major, de tous ses subordonnés avaient préparé et mérité ce succès. M. Waendries nous fait assister à ce travail, détaille les instructions de la 4<sup>e</sup> armée, analyse les mesures prises.

Il raconte ensuite la bataille elle-même, en insistant surtout sur l'un des secteurs, celui de la 132<sup>e</sup> division, d'où partit, comme on le sait, le coup de main fameux, du 14 au soir qui donna au commandement les dernières précisions sur l'attaque ennemie.

Enfin, il montre les causes de la Victoire : « — Organisation méthodique du secteur, réalisée de vieille date et conduite avec une particulière continuité de vues.

— Recherche et exploitation des renseignements, ayant fait l'objet d'un travail d'ensemble, aussi remarquable dans les détails d'exécution que dans sa coordination.

— Préparation lointaine et immédiate conçues et dirigées avec un esprit de méthode, une objectivité remarquable et une irréprochable précision, rien de ce qui pouvait être prévu n'étant laissé au hasard.

— Action directe enfin, d'un grand chef qui n'hésita pas à faire sienne la manœuvre hardie qu'il avait conçue et qu'il avait concrétisée en ordres nets, clairs et courageux. »

Des pièces annexes très bien choisies donnent l'ordre de bataille, les pertes françaises et allemandes, et reproduisent les principales notes ou instructions du Général en chef et du Général commandant la 4<sup>e</sup> armée relatives à cette bataille.

Enfin trois croquis représentant le dispositif des armées opposées et le schéma d'occupation d'un des secteurs en période normale et en dispositif de grande alerte.

Nombreux seront ceux qui voudront lire cet excellent récit des événements du 15 juillet, et en se procurant cet ouvrage qui satisfera leur curiosité, participer à l'œuvre qui nous est si chère.

S'adresse pour souscrire à cet ouvrage vendu au bénéfice de l'Association, à M. C. Champion, 96, rue de Clichy. — Prix du volume : 16 fr. 75.

## CORRESPONDANCE

DEMANDE. — 1<sup>o</sup> Peut-on encore ramener à l'intérieur un corps de soldat qui vient seulement d'être reconnu ?

Dans l'affirmative à qui s'adresser pour les démarches nécessaires ?

RÉPONSE. — Oui, la famille a un délai de trois mois à dater du jour de la notification pour demander le rapatriement du corps de son défunt, il lui faut s'adresser au « Service des Sépultures, Cabinet du Ministre, Ministère des Pensions, 37, rue de Bellechasse.

DEMANDE. — 2<sup>o</sup> Les parents des morts inhumés sur le front ont droit à un voyage annuel gratuit pour la visite des tombes. Ce droit est-il limité aux seuls ascendants et descendants directs ou une sœur ou frère peuvent-ils bénéficier de la même mesure ?

RÉPONSE. — Le voyage annuel gratuit est accordé aux ascendants, descendants ou veuves, si ces ayants droit n'existent plus ce droit revient à l'aîné des enfants qui peut déléguer l'un de ses frères ou sœurs pour accomplir ce pèlerinage.

## Nos Régiments sur le front de Champagne

(Extrait des Historique des Corps)

### 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie Beauséjour (1915)

L'état-major préparé dans ce secteur, sur le front de IV<sup>e</sup> armée, une offensive de large envergure. Les 1<sup>er</sup> et 17<sup>e</sup> corps, appuyés par des troupes coloniales, monteront à l'assaut des hauteurs : côte 170, Trou Bricot, Bois 188, Mamelon sud de 149. L'attaque est fixée au 12 février. Dès le 6 janvier, le 1<sup>er</sup> R. I. prend position l'ouest du fortin de Beauséjour.

La carte accuse en ce point deux accidents de terrain : au nord, des côtes largement ondulées ; au sud, une série de ravins frangés par un alignement de petits bois. Les tranchées du 1<sup>er</sup> en bordent la lisière Nord ; d'ouest en est : bois en accent circconflexe, bois de la Truie, bois en équerre, bois de Beauséjour. Les Allemands sont en force sur les hauteurs ; ils ont creusé à la naissance des pentes une tranchée de couverture. Au centre, entre cette position et les défenses de la première ligne, s'étire le bois des Trois Coupures. Occupé dans sa partie moyenne déboisée, par un poste d'écoute ennemi, flanqué à l'est par trois fortins avancés garnis de mitrailleuses, il pourrait lors de l'attaque générale, entraver la progression de nos troupes. Le 1<sup>er</sup> de ligne dans une série d'opérations préliminaires, essaye de le réduire.

Le 9 janvier, la compagnie Richard, mal soutenue par l'artillerie, échoue dans un premier assaut. La nuit, la compagnie Wiels, qui la renforce, s'empare du poste d'écoute. Deux jours plus tard, une attaque de la compagnie Lancieux s'éroule devant les fils de fer que l'artillerie n'a pu entamer. Huit volontaires armés de cisailles essayent bravement de creuser une trouée. Ils sont promptement abattus. Le 19 janvier, le lieutenant-colonel Guyot, commandant le régiment, reçoit l'ordre d'enlever à la suite d'une violente canonnade, les fortins à l'est du bois. Il réunit dans son poste de commandement le commandant Mangin et ses chefs de compagnie. En termes pittoresques, il leur propose d'agir par surprise, sans préparation d'artillerie. La proposition est agréée, l'opération réussit brillamment. Pendant que la bataille se poursuit au centre, les ailes s'embrasent à leur tour. Le 9 janvier, devant le fortin de Beauséjour, les compagnies Fargenel et Clément subissent de lourdes pertes dans une opération conjuguée avec le 127<sup>e</sup>. L'évacuation des blessés doit se faire sous un intense bombardement, grâce à l'initiative dévouée de l'adjudant Barbieux et d'une équipe d'infirmiers volontaires entraînés par son exemple. Au secteur du bois de la Truie, dans la nuit du 20 au 21, les Allemands déclanchent une forte attaque qui se brise sous les feux de la compagnie Niedlispacher.

Puis durant trois semaines, le front sommeille. Le régiment alterne entre les cantonnements, dans la neige, sous les sapins de Sommetourbe, et les travaux d'amélioration du secteur (corvée de rondins, de gabions, de fascines).

(à suivre)

Le Gérant : G. Chézel.

A. Sagnier, Imprimeur, 15, Rue de l'Église, Paris-xv